

Article 31 du Règlement

ces en région rurale à l'intention des femmes qui sont victimes de violence conjugale.

• (1405)

Par ailleurs, le centre, conjointement avec le Conseil scolaire de Middlesex, offre aux enfants qui fréquentent les écoles élémentaires de Strathroy les services d'un conseiller en prévention de la violence.

Nous devons espérer que des efforts proactifs comme ceux-ci réussiront un jour à rompre le cycle de la violence inacceptable dans les foyers canadiens, tant dans les régions urbaines que rurales.

* * *

LE SPORT DE LA MOTONEIGE

M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.): Monsieur le Président, vu que la saison de la motoneige approche, je voudrais rendre hommage à tous les bénévoles grâce auxquels le sport de la motoneige dans ma circonscription de Parry Sound—Muskoka est devenu un élément important de l'économie qui fait vivre beaucoup d'entreprises.

La motoneige connaît actuellement un regain spectaculaire de popularité et elle est en passe de devenir le premier sport d'hiver. Cette croissance exceptionnelle fait que l'industrie de la motoneige représente actuellement 1,25 milliard de dollars au Canada et procure des milliers d'emplois. Largement financé par les usagers, le sport dépend du travail et du dévouement de bénévoles.

Dans la circonscription de Parry Sound—Muskoka, plus de 850 personnes consacrent une partie de leur temps à ce sport. Pour tout l'Ontario, le nombre est de 10 000 et pour le Canada, un total incroyable de 30 000 bénévoles appuient l'industrie.

Les bénévoles sont indispensables. Dans ma circonscription, ces personnes généreuses nous aident à atteindre notre objectif qui est de devenir une destination touristique toutes saisons, grâce à la popularité de la motoneige.

* * *

[Français]

MATTHEW COON COME

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry, BQ): Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois ont été estomaqués devant la tiédeur de la réaction du premier ministre aux propos incendiaires tenus à Washington par le chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon Come, à l'égard des Québécois et de leur premier ministre.

Pourquoi le premier ministre du Canada reste-t-il silencieux devant ces attaques, alors que son gouvernement, à coups de millions, se porte immédiatement à la rescousse des sociétés forestières de l'Ouest, dénigrées pour la coupe à blanc des forêts? Par son attitude, le premier ministre du Canada a choisi de ne pas indisposer son allié dans la prochaine campagne référendaire. Par ce fait, il a préféré humilier sept millions de Québécois.

Pendant son voyage en Chine, le député de Saint-Maurice nous assurait qu'il défendrait personnellement les intérêts du Québec. Où est donc passé le député de Saint-Maurice?

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, la semaine dernière, un de mes amis roulait en voiture dans les montagnes quand il a été hélé par un jeune homme qui demandait de l'aide. Celui-ci avait eu un accident et son camarade était toujours dans sa voiture, gravement blessé.

Quand la police est arrivée, mon ami a eu la surprise de constater que le policier était à tu et à toi avec cet adolescent qui vole régulièrement des voitures et se rend en montagne pour en arracher ce qui a de la valeur et se débarrasser de la carcasse.

Les forces policières sont on ne peut plus découragées. Elles continuent à porter des accusations contre ce type mais, en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants, cela n'aboutit jamais à rien. Par conséquent, un jeune criminel est toujours au large, d'autres voitures seront volées et éliminées et l'ami du jeune est à l'hôpital, la colonne brisée, parce que le système judiciaire n'a pas le courage de faire quelque chose contre les jeunes délinquants.

Ce n'est qu'un autre élément de preuve que la Loi sur les jeunes contrevenants n'est utile ni pour les jeunes criminels, ni pour les victimes innocentes, ni pour les Canadiens respectueux de la loi.

* * *

GUNTHER PLAUT

M. Barry Campbell (St. Paul's, Lib.): Monsieur le Président, le rabbin émérite Gunther Plaut, du Holy Blossom Temple, à Toronto, s'est rendu dernièrement à Berlin où il y a prononcé une allocution à l'occasion de la remise des diplômes à l'Université Humboldt.

Le rabbin, théologien de renommée mondiale, a dû fuir l'Allemagne nazie au milieu des années 30, peu de temps après avoir terminé son doctorat à l'Université Humboldt. Son allocution coïncidait avec le 60^e anniversaire de la remise de son propre doctorat.

Je sais que tous les députés de cette Chambre sauront apprécier à sa juste valeur la portée de cette allocution, tant pour le rabbin Plaut que pour l'Université Humboldt. Le retour, en 1994, d'un juif, citoyen allemand, forcé à fuir la tyrannie nazie dans les années 30, pour s'adresser aux nouveaux diplômés de son ancienne université, prouve que l'Allemagne a fait bien du chemin depuis la sombre période dans laquelle l'avait plongée Hitler.

Dans son allocution, qui avait pour titre «Le droit d'asile, un dilemme moral», le rabbin Plaut a parlé du nouveau visage pluri-ethnique de l'Allemagne. Il a mis les jeunes Allemands au défi de tracer une voie nouvelle vers la tolérance et la compréhension et de renoncer à l'extrémisme.